Ball de Cotentine

Mandat de prélèvement SEPA

| Réf. mandat | |
|---|--|
| En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. | |
| | INFORMATION DEBITEUR |
| TITULAIRE COMPTE VOTRE ADRESSE | |
| IBAN BIC | |
| - Herening | |
| | INFORMATION CREANCIER |
| NOM | COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BAIE DU COTENTIN |
| ADRESSE | FR733Z584479 |
| ADRESSE | 2 Le Haut Dick 50500 CARENTAN-LES-MARAIS |
| | |
| | |
| Falt le | λ |
| Signature(s) | A Secretarian de la companie de la c |

Si vous souhaitez le prélèvement automatique, merci de compléter et signer le mandat SEPA ci-dessus et de joindre impérativement votre RIB (relevé d'identité bancaire).

Pour information, le prélèvement mensuel est effectué le 9 du mois suivant la réception de la facture. Ex : facture du mois de septembre reçue début octobre, prélèvement le 9 novembre